



## Renouvellement carte de sejour

Par **Miou80**, le **15/01/2020** à **23:10**

Parent d'enfant français, j'ai régulièrement obtenu des titres de sejour sans problème à la prefecture du val de marne ; le dernier en date était un titre de 2ans qui a expiré le 07/07/2019. J'ai alors déposé une demande de carte de resident le 17/06/2019. J'ai reçu un mail de la préfecture qui m'a demandé des preuves de l'entretien du parent français. J'ai donc envoyé les quelques reçus dont je disposais le 02/09/2019. Mais depuis ce jour je n'ai aucune nouvelle de la préfecture et a chaque relance, j'ai un mail qui me dit " dossier en instruction". Je souligne que je suis en CDI depuis 2ans et j'ai 2 enfants à charge. Mon récépissé de demande ayant expiré depuis decembre, je me ss rendue en préfecture pour qu'on me le refasse, on m'a demandé d'envoyer la demande par mail. Ce que j'ai fait depuis 2semaines. Là je n'ai aucune pièce, mon employeur commence à s'impatier. Et je ne sais plus à quel saint me vouer.

De quels recours je dispose? Au moins savoir ce qui se passe?

merci de votre reponse

Par **youris**, le **16/01/2020** à **09:42**

bonjour,

l'autre parent de l'enfant français doit pouvoir témoigner si vous participez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant français.

salutations